Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX 15 MARS 1958 XCIVe ANNÉE — N° 10

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Photo Howald, Berne)

Chalet à Oberried (lac de Brienz)

Partie corporative

La page du Congrès

Encore douze semaines...

Il y a huit jours, G. Willemin terminait son amusant article-devinette consacré au congrès de la SPR par ces lignes : « A vos stylos, institutrices, à vos stylos, instituteurs, et notez sur votre agenda : 30 et 31 mai, 1er juin, Congrès de Genève ».

Pour rester dans le ton et en attendant de vous dévoiler d'autres secrets, je vous dirai : « A vos cagnottes, institutrices, à vos cagnottes, instituteurs », car vous ne devez pas pouvoir dire, comme l'écolier limousin dont parle Rabelais : « Y a rarité ou pénurie de pécune en nos marsupies », lorsque vous trouverez, dans l'« Educateur », le bulletin de versement « Congrès de la SPR ». Et surtout, n'oubliez pas de remplir ce bulletin de versement qui vous permettra de participer au congrès de Genève, les 30, 31 mai et 1er juin prochains.

Combien devrez-vous économiser, durant ces douze semaines, pour vous offrir les joies du congrès ?

Vous verserez Fr. 9.— pour la carte de base, moyennant quoi vous recevrez un ravissant insigne et le droit d'assister à un spectacle haut en couleurs ainsi que de danser ensuite jusqu'aux premières lueurs de l'aube, tous soucis envolés.

Si vous ajoutez Fr. 3.—, vous pourrez écouter, le vendredi soir, une conférence intéressante.

Pour Fr. 7.— supplémentaires, vous participerez au banquet officiel de samedi à midi.

Mettez encore Fr. 13.— et vous passerez un dimanche largement rempli par les plaisirs de la table et de la promenade.

Enfin, si vous vous sentez l'envie de dormir un peu dans la nuit de vendredi à samedi ou dans celle de samedi à dimanche, le logement et le petit déjeuner vous coûteront chaque fois Fr. 14.—.

Et maintenant que vous êtes renseignés, chers collègues, vous n'aurez pas d'excuse si, toutes précautions prises, vous ne vous rendez pas à Genève les 30, 31 mai et 1er juin prochains, au congrès de la SPR, à votre congrès.

. . . . . .

L'excellente revue de nos collègues français l'« Ecole libératrice », nous apprend que le congrès annuel du SNI aura lieu, l'été prochain, à Brest. Des trois questions qui y seront débattues, j'aimerais vous présenter aujourd'hui celle qui traite des « Responsabilités de l'Ecole et de l'Université face aux problèmes que leur impose le devenir de la jeunesse dans les conditions d'évolution du monde moderne ».

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *La page du Congrès : Encore douze semaines...* — **Vaud :** *Correspondance au bulletin. — Un de plus. — Echanges d'élèves avec l'Allemagne. — Morges. — AVMG. — Educatrices des petits. — La bombe et nous.* — **Genève :** *Assemblée administrative annuelle. — Association anti-alcoolique du corps enseignant genevois.* — **Neuchâtel :** *En marche vers le centenaire. — Adhésion. — Projet de statuts du personnel des établissements d'enseignement public. — Extraits des rapports de section. : Val-de-Ruz. — Mises au concours.* — **Jura bernois :** *Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles.* — **Divers.** *— Echange d'appartement. — Correspondance scolaire. — « L'Ecolier Romand ». — SSTM et RS : 67e Cours normal.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. Michel : *Réformes ssolaires. — A travers les revues.* — J.-J. Dessoulavy : *Actualité géographique.* — **Fiches.**

Ce n'est évidemment pas une simple coïncidence qui fait que cette question est identique à celle que nous discuterons à Genève. En effet, l'école qui veut remplir pleinement sa mission, qui veut préparer les enfants d'aujourd'hui à leur vie d'adultes de demain, ne peut pas ne pas se préoccuper de ce problème. Et tous les enseignants doivent se demander comment, parallèlement à l'évolution du monde, l'école publique doit elle-même se transformer, s'adapter, non pas dans le sens de la facilité, du conformisme, mais dans celui d'une plus grande efficacité.

Voici, et je les livre à votre méditation, quelques extraits de l'introduction de notre collègue français R. Coustal au questionnaire sur ce problème.

« Deux ordres de faits importants caractérisent essen-
» tiellement l'évolution actuelle du monde moderne :

» *A.* Les grands et rapides progrès des sciences et des
» techniques nouvelles, les perspectives de développe-
» ment considérables des sources d'énergies ouvrent des
» possibilités immenses de production mais exigent des
» investissements considérables et une technicité de
» plus en plus poussée des professionnels.

» *B.* La progression généralisée de la population du
» globe rend plus que jamais indispensable l'augmen-
» tation d'un revenu mondial déjà très insuffisant.

» Les jeunes commencent à manifester une sérieuse
» inquiétude en songeant à leur avenir, leurs familles
» également. Ils se demandent ce que leur réserve une
» société actuellement en pleine transformation. Une
» politique audacieuse leur offrant de larges possibilités
» s'impose avant qu'il soit trop tard. Permettant un
» développement complet des jeunes de la génération
» montante, elle doit leur assurer un emploi conforme
» à leurs goûts et à leurs aptitudes ainsi que les condi-
» tions matérielles de leur intégration dans la société.

» Dans ces perspectives, l'Ecole et l'Université ont un
» rôle important à remplir : assurer au maximum le
» développement de l'individu et du citoyen du monde
» moderne.

» Elles doivent donc faciliter son épanouissement
» physique, intellectuel, moral et civique, lui offrir
» grâce à une orientation correcte et efficace les moyens
» d'acquérir une qualification et une technicité satis-
» faisantes, et si besoin est, de se réadapter facilement
» à des situations nouvelles.

» Atteindre ces objectifs, éviter que l'individu ne soit
» étouffé, asservi par la machine, les limites trop étroi-
» tes d'une technique très spécialisée ou celles du sys-
» tème économique imposent une perpétuelle élévation
» du niveau de culture générale.

» Le citoyen, dans le monde moderne, a des respon-
» sabilités accrues. Sa connaissance de la législation
» sociale, des problèmes économiques et sociaux doit
» être bien plus complète que par le passé. Ces problè-
» mes sont d'ailleurs de plus en plus nombreux et com-
» plexes. La préparation du citoyen à l'accomplissement
» de ses devoirs est donc de plus en plus délicate.

» Il appartient à l'Ecole et à l'Université d'y appor-
» ter un soin particulier et de donner une large place
» à cet enseignement. Nous ne pouvons toutefois ou-
» blier que l'esprit et le contenu de l'enseignement dé-
» pendent pour une part importante du régime actuel.
» Les responsabilités de l'Ecole et de l'Université sont
» donc limitées et fonction, notamment, du degré d'in-
» dépendance dont elles jouissent et des moyens maté-
» riels dont elles disposent. »

A. Neuenschwander.

VAUD

Correspondance au bulletin

Je me permets de rappeler que toute correspondance pour la chronique vaudoise doit être adressée au bulletinier vaudois (P. Badoux, Essertines sur Yverdon), pour le samedi précédant sa parution dans le Bulletin. Pour faciliter le travail, on voudra bien n'écrire que d'un côté de la page.

P. B.

Un de plus

Examens. Ils sont à la porte. Parlons-en aussi (et encore).

Vous connaissez l'excellente mesure prise en faveur des filles de primaires supérieures, qui doivent suivre des cours ménagers. Or j'apprends — en est-il de même dans tout le canton, je l'ignore — que ces fillettes subiront cette année un examen ménager (sans attribution de notes ni de certiifcat, heureusement).

Un de plus... Alors que de tous côtés la plupart des enseignants (ceux qui ont la main à la pâte) réclament la suppression des examens à l'école primaire, ou tout au moins leur évolution en examens fonctionnels ; alors qu'on avait sagement supprimé une bonne partie des examens oraux obligatoires, les dirigeants (ceux qui ont la main au papier) en « remettent » : hier la gymnastique et la circulation, aujourd'hui le ménage, demain...

Je ne traiterai pas ici le problème dans son entier : il a été excellemment développé par un de mes prédécesseurs dans ce journal en 1953. Le bulletinier d'alors souhaitait sinon la suppression du moins la diminution du nombre des examens dans les classe primaires. A considérer la situation actuelle, il semble qu'on s'engage sur une voie de sens opposé, et qu'on recharge petit à petit le bateau qu'on avait commencé d'alléger.

J'ajouterai qu'on n'a peut-être pas touché le fond du problème : l'esprit des examens nous laisse croire que ceux-ci sont *un but* ; dans la plupart des classes, l'enfant en tout cas en est persuadé. (Cette croyance est terriblement ancrée chez nous. On dit d'un jeune homme : « Il a réussi ses examens d'entrée aux postes, ou à l'Ecole normale ». Ce que fera ce jeune homme dans sa nouvelle activité est secondaire ; le but, c'était de réussir les examens.) Il est bien nécessaire que l'élève — comme l'adulte — ait un but à son travail : mais ce but doit-il être les examens ? La pédagogie moderne n'a-t-elle pas trouvé d'autres fins au travail de l'enfant ? D'autres fins mieux en accord avec la psychologie ou avec les vraies nécessités de la vie ? Par ailleurs, les inspections de classe ne sont-elles pas déjà des examens avant l'heure ?

Le problème est certainement à revoir ; l'élaboration de la future loi sur l'école primaire, je l'espère, nous en donnera la possibilité.

P. B.

Echange d'élèves avec l'Allemagne

Pour 1958, l'échange aura lieu vraisemblablement dès le 16 juillet. Il concerne les élèves primaires et secondaires, dès l'âge de 15 ans. Demandez les directives et les formulaires d'inscription *avant le 20 mars !*

Croix-Rouge de la Jeunesse SPV.
R. Joost, président, Begnins.

Section de Morges

Gymnastique : vendredi 21 mars, à 17 heures, au local de Chanel.

AVMG - Rappel

Cours de ski de printemps à Bretaye. — Dernier délai lundi 17 mars.

Educatrices des petits

C'est le mercredi 19 février qu'a eu lieu, au collège St-Roch, à Lausanne, notre rencontre de février.

Un grand merci à Mlle Gabrielle Clerc, de Baulmes, de nous avoir initiées aux secrets de fabrication et de réalisation de son fichier de documentation. Nous espérons qu'un grand nombre de collègues présentes à la séance sauront tirer profit des explications précises et enthousiastes qu'elles ont reçues.

Que d'idées nouvelles présentées cet après-midi-là : affichage en classe de la documentation en image ; puzzle-jeux de calcul ; masques d'animaux, etc. Merci à M. Conne, président de la SVTM, de nous avoir prêté, à l'examen, tout le matériel nécessaire à la fabrication du fichier, et d'avoir mis à notre disposition les déchets de carton gris que nous apprécions tant.

Merci aussi à notre présidente de la peine qu'elle s'est donnée pour organiser cette séance de février dans un but pratique et utilitaire, répondant ainsi aux vœux de nombreuses collègues.

Signalons pour terminer que la grande table du fond de la salle, couverte de matériel Studia, a permis à chacune d'enrichir son matériel de jeux prêts à l'emploi et fort intéressants.

M. H.

La bombe et nous

Lors du Congrès de Pully, Alexis Chevalley aurait voulu que le Corps enseignant vaudois manifestât en bloc en faceur d'une action contre les essais nucléaires. Son article, paru dans l'« Educateur » du 1er mars, témoigne de la douloureuse surprise qu'il a ressentie à n'être pas suivi. Il cherche à nous expliquer pour quelles raisons les instituteurs vaudois ne se sont pas pressés d'applaudir à son intention pourtant fort louable.

Chevalley pense que de nombreux collègues ont craint de se voir étiquetés. Il nous dit textuellement : « On a le respect de l'étiquette, mais la peur d'être étiqueté ». A nous de comprendre de quelle étiquette il s'agit ; car il s'agit, à n'en pas douter, d'une étiquette bien définie, que l'on respecte, dit-il, mais que seuls les plus courageux osent délibérément afficher. Chevalley ne précise pas non plus pourquoi et de qui nous pourrions avoir peur. Il faut croire que cela n'est pas nécessaire, que nous savons quelle étiquette risque de nous nuire et que nous connaissons fort bien l'étroitesse d'esprit de ceux dont nous pouvons avoir des motifs de rechercher la considération. Cependant, Chevalley ne supporte pas longtemps l'obligation à laquelle il a cru d'abord devoir souscrire de ne pas trop nous effaroucher. Jugeant au surplus que, n'étant pas accoutumés à la dialectique, nous éprouvons peut-être quelques difficultés à saisir ses sous-entendus, notre collègue « anti-bombiste » se sert enfin d'un langage plus explicite. Et voilà la petite bombe lâchée : « Allez-vous refuser de défendre une bonne cause, parce que des communistes la soutiennent ? ». Alors là, nous aussi, nous allons nous faire plus explicite.

Nous nous souvenons, en effet, d'une certaine récolte de signatures en faveur de la Paix qui n'a eu d'autre but et d'autre résultat que de servir une propagande

bien déterminée. Les promoteurs de cette action n'ont pas seulement dit : « Des millions d'hommes et de femmes ont signé pour la Paix ». Ils ont ajouté : « Ces hommes et ces femmes sont avec nous ». Ce qui peut signifier, par exemple, pour les besoins de la cause, et avec l'aide de quelque syllogisme, que les masses innombrables qui ont signé en faveur de la Paix ont beaucoup d'estime pour Monsieur Kadar. Or il s'est trouvé quelques centaines d'instituteurs pour manifester assez clairement, en ne manifestant pas à l'occasion de l'intervention Chevalley, qu'ils ont précisément compris le danger qu'il pouvait y avoir à exprimer de bons sentiments dont le voisin peut s'emparer pour en faire quelque chose qui ne ressemble en rien à ce qu'ils ont voulu dire. Certes, les éducateurs ne sont pas insensibles à la gravité du problème soulevé par notre collègue. Même s'ils divergent en ce qui concerne l'efficacité que l'on peut attendre d'une action de masse, en dehors de ses effets de propagande à sens unique, ils déplorent de se voir contraints à une passivité qui ne peut rien résoudre. Mais qui donc est responsable de cette passivité ? Quels sont ceux qui d'emblée ont pourri le débat ? Quels sont ceux qui, ayant constamment abusé de la bonne foi et des sentiments généreux des multitudes trop confiantes, ont rendu absolument impossible toute discussion positive ? Et si nos collègues ont eu la crainte d'être étiquetés, à qui la faute sinon à ceux qui, depuis fort longtemps, ont monopolisé les meilleures causes à leur seul profit ?

Il me coûte de faire de la peine à Chevalley, car je ne doute pas de sa sincérité. Et puis j'en vois qui ricanent, des deux côtés de la barricade, parce que nous cherchons à y voir clair, tous deux, au lieu de nous occuper uniquement de problèmes mineurs, à la mesure de notre entendement immédiat. C'est pourquoi j'aimerais pouvoir considérer que nous sommes, lui et moi, des partenaires plutôt que des adversaires. Mais alors, qu'il ne s'attribue pas trop le mérite du courage, car il ne risque pas grand-chose, et il sait fort bien, par contre, que les démangeaisons de ma plume réactionnaire pourraient me causer des ennuis quand poindront les « lendemains qui chantent », mais ne chanteront pas pour tout le monde. *E. Reichenbach.*

* * *

Nous avons donc entendu les deux sons de cloche, sans lesquels il est impossible de porter un jugement. Je regrette seulement que le débat ait eu un relent politique (il est vrai que, dans le cas particulier, l'écueil était très difficile à éviter) : nous devons être capables, dans nos relations corporatives, de nous élever au-dessus de la politique, ou d'en faire abstraction ; c'est d'ailleurs un principe qu'ont toujours observé nos aînés, qui nous permet de traiter sainement nos problèmes et de garder notre cohésion, donc notre force. Pour terminer, je me plais à relever que les auteurs des deux articles — comme nous tous certainement — sont d'accord sur le fond du problème : l'effroyable danger des radiations. *P. B.*

GENÈVE

U I G - Messieurs

Assemblée administrative annuelle
du 6 mars 1958

La Chesa ayant fermé ses portes, c'est au Buffet de Cornavin que la section des messieurs tient ses assises annuelles, sous la présidence de Sangsue.

Notre ami Pierrehumbert présente un rapport magistral, qui reflète l'intense activité de l'UIG : revalorisation, plan d'études, problème de l'allemand, classes de fin de scolarité, groupes d'études, pour ne citer que quelques points importants. L'Educateur en publiera prochainement le texte intégral. On me permettra cependant de revenir sur deux points : tout d'abord la tâche énorme accomplie par notre président ; il convient de lui dire notre vive gratitude pour son dévouement et son activité aussi intelligente que dynamique. En ce qui concerne le second point, voici ce que j'écrivais il y a une année : « ... Vivrons-nous en 1957 l'unification complète du corps enseignant primaire et enfantin genevois ?... L'UIG a fait le premier pas. Le Syndicat de l'Enseignement fera-t-il le sien ? Nous le souhaitons vivement et sincèrement. »

Quelques mois plus tard, nous avons « relancé » le comité du syndicat. Nous attendons toujours une réponse.

Les élections se déroulent sans histoire puisque l'ancien comité se présente in corpore et qu'aucune autre candidature n'est proposée. Pierrehumbert est brillamment réélu. Sangsue passe à la 1re et Christe à la 2me vice-présidence. Les autres membres du comité restent donc : Genequand, Gaudin, Fiorina, Haubrechts, Schaefer, Kunz, Massarenti, Eigenmann.

On passe alors à la désignation des délégués de l'UIG aux multiples organismes, jurys, commissions et groupements contrôlés.

Enfin, sur proposition de Haubrechts, qu'il faut féliciter de la parfaite tenue de ses comptes, la cotisation est élevée de 25 à 27 francs (à l'unanimité).

Mais je ne voudrais achever ce rapport sans exprimer notre reconnaissance et notre admiration au groupe choral et à son directeur Jean Delor : leur interprétation des extraits d'un oratorio de Haendel était absolument remarquable. Toutes nos félicitations!

Merci aussi à nos hôtes, que nous revoyons chaque année avec beaucoup de joie. Je ne dirai pas leur provenance, tant ils sont connus : Neuenschwander, G. Willemin, Pasche, Chappuis, Hügli, Baillet, Mlle Marta et Mme Meyer, dont la nouvelle robe rappelle (et avec quel succès !) notre dernière visite d'entreprise. Tous nous apportent le salut amical de leurs associations. J. E.

VISITE OUMANSKY (erratum)

Pour éviter toute confusion avec le bulletinier, spécifions que nous n'avons pas vu de machines à raser, mais des machines à araser. J. E.

P. S. — Chacun aura corrigé « extérieure » qui devait être lu « extérieurement ».

Association antialcoolique du Corps enseignant genevois

L'assemblée annuelle de cette association aura lieu le mercredi 19 mars au Restaurant sans alcool de la Gare, 17, place Montbrillant, au 1er étage, avec le programme suivant :

18 h. 15 Présentation des rapports annuels.
19 h. Repas en commun au prix de 3 francs.
Prière de s'inscrire au restaurant, tél. 33 76 32.
20 h. 30 Présentation de films antialcooliques par M. A. Favre-Bulle.

Cordiale invitation à tous les membres du Corps enseignant.

NEUCHATEL

En marche vers le centenaire

Ce titre laisse encore indifférents bien des collègues. 1960... c'est lointain, mais c'est aussi proche pour mener à chef le programme d'activité envisagé par le comité d'organisation.

Des présidents et commissions spéciales sont déjà à l'œuvre. Si nos désirs se réalisent, une équipe d'acteurs parcourra le pays et révélera aux Neuchâtelois des talents insoupçonnés. Des chorales de district prouveront que le corps enseignant sait encore consacrer des soirées à cultiver l'amitié dans l'harmonie. Toujours dans l'idée de créer ou de recréer cette unité souhaitable entre collègues, on organisera des concours sportifs ; des camps de haute montagne, en été, des camps de ski, au printemps, nous permettront de vivre quelques journées de saine et joyeuse camaraderie. Nous espérons éditer une publication qui révélera les talents littéraires et pédagogiques des régents que nous sommes.

Enfin, d'autres perspectives encourageantes nous sont offertes : montage d'un film et préparation d'une œuvre musicale profane ou religieuse.

Couronnement de tous ces efforts, une journée du centenaire groupera toute la cohorte des éducateurs.

G. L.

Adhésion

M. Jean Huguenin, instituteur au Locle, vient d'entrer dans la SPN-VPOD. Qu'il y soit le bienvenu !

W. G.

Projet de statuts du personnel des établissements d'enseignement public

I. — **Accès aux fonctions dans les établissements d'enseignement public.**

a) Exercice des droits civils ;
b) Possession des droits civiques ;
c) Bonne réputation ;
d) Etat de santé satisfaisant ;
e) Nationalité ;
f) Femmes mariées ou séparées de corps ;
g) Préférence à donner éventuellement aux candidates d'origine suisse ou neuchâteloise ;
h) Conditions professionnelles requises.

II. — **Mise au concours d'un poste vacant et nomination.**

a) Procédure ;
b) Préavis à requérir de certaines autorités ;
c) Nomination provisoire ou définitive ;
d) Autorité compétente pour nommer ;
e) Ratification éventuelle par le Département de l'instruction publique ou le Conseil d'Etat.

III. — **Devoirs du personnel.**

a) Obligations générales (attitude à l'égard des élèves, du public, des autorités et des collègues);
b) Domicile ;
c) Activités accessoires ;
d) Horaire du travail ;
e) Obligation d'avertir l'autorité administrative compétente en cas d'absence.

IV. — **Droits du personnel.**

a) Traitement ;
b) Indemnités de déplacement ;
c) Jours fériés, vacances ;
d) Congés, remplacements ;
e) Assurances ;
f) Inventions réalisées dans l'exercice des fonctions ;
g) Droit d'association ;
h) Certificat de service.

V. — **Formation professionnelle.**

a) Obligation d'assister aux conférences organisées par les autorités scolaires ;
b) Obligation de suivre certains cours.

VI. — **Conséquences de la violation des devoirs du personnel.**

a) Responsabilité civile ;
b) Responsabilité pénale ;
c) Responsabilité disciplinaire ;

1. procédure ;
2. autorité chargée de mener l'enquête ;
3. sanctions (blâme, suspension de l'acquisition régulière de la haute-paie, mise à pied, révocation, retrait du droit d'enseigner dans les écoles publiques du canton) ;
4. autorité chargée d'appliquer la sanction ;
5. ratification éventuelle par une autorité supérieure soit d'office, soit à la suite d'un recours.

VII. — **Cessation des fonctions.**

a) Démission ;
b) Suspension préventive ;
c) Renvoi pour cause de justes motifs ;
d) Renvoi pour cause de suppression du poste ou de la fonction ;
e) Révocation ;
f) Mise à la retraite pour raison d'âge ou d'invalidité.

VIII. — **Requêtes, recours contre une décision et demandes de revision d'une décision.**

N. B. — Les dispositions relatives aux conditions professionnelles requises pour être admis à enseigner, à l'horaire du travail, au traitement, aux jours fériés et aux vacances, à la responsabilité civile ou pénale et à la retraite se borneront à renvoyer en principe aux lois spéciales applicables en la matière.

Extraits des rapports de section (1957)

Val-de-Ruz. — Depuis très longtemps, M. Claude Vaucher préside aux destinées de cette section avec une inlassable fidélité.

L'activité de ce district a été très restreinte.

En plus de l'assemblée annuelle, la section s'est réunie deux fois : 1. pour la présentation du film « Enfants heureux, heureux enfants », démonstration des méthodes Decroly en Belgique ; 2. pour la visite de l'exposition de Le Corbusier, à La Chaux-de-Fonds, introduite par une causerie de M. L. Seylaz. Fréquentation qui laisse les organisateurs perplexes. « Triste époque où l'on n'a plus de temps ! Il fait pourtant si bon (et c'est même une nécessité physiologique et psychique) de sortir, s'arrêter, se laisser vivre, voire même

ne rien faire ! Et que fait-on de la solidarité, de ce besoin de se retrouver entre gens qui ont les mêmes préoccupations, les mêmes soucis, un certain idéal commun... »

Ces propos un peu amers ont trouvé une compensation dans l'admission de sept jeunes membres.

M. Vaucher se fait un devoir de rappeler la belle carrière d'un collègue, M. Adolphe Amez-Droz, de Villiers, qui venait d'être fêté pour ses quarantes ans d'enseignement, et qui écrivait à son comité : « ... on ne se détache pas de sitôt d'une cohorte d'aimables collègues avec lesquels on a fraternisé durant tant d'années... Quant à la VPOD, je tiens à dire ceci : c'est que, malgré une certaine retenue vis-à-vis de ces grandes associations, qui souvent tuent plus ou moins la personnalité de chacun, je n'ai pas hésité à m'y rallier parce que je ne suis pas opposé au progrès sous toutes ses formes. Je n'ai pas eu à m'en repentir. »

Quant à la réforme des études secondaires, le président souhaite « que l'on aboutisse à la création d'un programme répondant aux besoins de notre époque et que tout l'enseignement du degré supérieur de l'école primaire soit revu, afin de répondre aux exigences de l'artisanat et des apprentissages, tout en résolvant le problème des élèves retardés. A vouloir tout concilier, on risque d'aboutir à une impasse. Merci au CC de l'attention qu'il porte à ces questions ». Autre vœu : celui de l'établissement très prochain par le Département de l'instruction publique du statut du CEP. W. G.

Mises au concours

Boudry : un poste d'instituteur et un poste d'institutrice ;

* **Brot-Dessous :** poste d'institutrice ;

* **Montalchez :** poste d'instituteur ;

Vaumarcus-Vernéaz : poste d'institutrice ;

Travers : poste d'instituteur ;

* **Fontaines :** poste d'institutrice.

Boudevilliers : poste d'instituteur.

* Nominations pour régularisation de postes. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations légales.

Traitement légal.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1958-1959.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, **jusqu'au 19 mars 1958,** au président de la commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

4 mars 1958. *Commissions scolaires.*

JURA BERNOIS

Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles

On nous demande de préciser les matières que nous pensons présenter dans le cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles annoncé par la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire (durée : 14.7. - 19. 7. 58).

Qu'on nous permette d'abord de préciser le but que nous pensons atteindre durant cette semaine de travail en commun.

Nous désirons surtout donner aux participants l'occasion de s'exercer à la manipulation, et d'y acquérir une certaine sûreté.

C'est pourquoi notre cours sera essentiellement pratique ; la théorie s'y trouvera réduite à la portion congrue ; ceux qui, en dehors du travail pratique, souhaiteront revoir quelques points théoriques trouveront livres, données et explications auprès du soussigné.

On veillera à ce que l'expérimentation soit conduite avec méthode, et à ce que la notion d'expérience-témoin soit, elle aussi, solidement inculquée.

Dans la règle, toute manipulation ou série de manipulations séparées trouvera son application dans la construction d'un appareil simple, pouvant être acquis à très bas prix. Ces appareils seront d'une application immédiate en classe.

Voici donc quelques-uns des exercices prévus :

— Manipulation de l'appareil de chauffage Primus-Propane, avec lequel se feront tous les exercices où il faudra chauffer.

— Manipulation de produits en flacons, notamment d'acides, et surtout de l'acide sulfurique concentré.

— Travail élémentaire du verre : couper, border, couder un tube. Percement d'un bouchon de liège, filtration.

— Préparation de l'eau de chaux.

— Application de ces travaux au montage d'un appareil simple permettant de démontrer l'enrichissement en gaz carbonique de l'air expiré.

— Préparation chimique du gaz carbonique. Extraction de celui-ci hors d'un siphon (eau gazeuse). Travaux divers avec le gaz carbonique.

— Préparation de l'oxygène et expérimentation avec ce gaz.

— Préparation de l'hydrogène et expérimentation avec ce gaz.

— L'eau de fontaine contient des matières en dissolution.

— Montage d'un appareil à distiller simple, et distillation de l'eau de fontaine ; les matières dissoute sont abandonnées.

— Fermentation alcoolique et distillation.

— Comment on démontre la présence de sucre, d'amidon.

— Transformation, par la salive (ferment) de l'amidon en sucre (digestion).

— Digestion de l'albumine (action de la pepsine).

La matière du cours concerne plus particulièrement le degré supérieur.

Les participants qui le désireront pourront prendre pension et logement à l'Ecole normale, à des conditions très favorables.

La place dont nous disposons nous permet de recevoir au maximum 15 inscriptions. Six inscriptions ont déjà été reçues. S'inscrire auprès de M. Jean Greppin, Beausite 30, Moutier. Les participants recevront plus tard tous renseignements utiles.

Ed. Guéniat, dir. E.N.

DIVERS

Echange d'appartement

Collègue de Brest offre pour cet été son grand appartement. Désirerait passer quelques semaines en Suisse romande, de préférence au bord d'un lac.

S'adresser à M. Pulfer, Corseaux.

Correspondance scolaire

Un instituteur de la Seine, ayant des élèves de 9 à 12 ans, désire échanger correspondance avec une classe de Suisse romande. Prière de s'adresser directement à Jean Romand, instituteur, rue Guynemer 12, Rosny-sous-Bois (Seine).

« L'Ecolier Romand »

Numéro du 1er mars 1958

— Une délicieuse histoire du temps des barbares : « L'esclave aux cheveux d'or ».
— Documentaire sur le pétrole.
— La page que vous faites vous-mêmes.
— Dessiner... mais c'est facile.
— Fatty bourlingueur, l'histoire en images.
— Le feuilleton policier : L'enlèvement de M. Pervenchelle.
— Le mot croisé, des devinettes, des charades, des rigolades, un bricolage.

On peut obtenir un numéro spécimen gratuit de « L'Ecolier Romand » en s'adressant à l'administration du journal, 8, rue de Bourg, Lausanne. Abonnement annuel : Fr. 6.—. CCP II. 666. Bi-mensuel.

S S T M et R S

67e Cours normal

Les cours normaux suisses de travail manuel et d'école active auront lieu cette année à Coire.

Les cours portant les numéros 15, 16, 34, 35, 36, 37, 38 sont dirigés par des chefs de cours de langue française.

Les cours numéros 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 23, 24, 26, 27, 28, 29 se donnent en allemand ; dans la mesure du possible des traductions seront faites en français par les chefs de cours ou par des participants.

Le cours numéro 25 se donne en allemand et en français.

Les cours portant les numéros 1, 2, 3, 9, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 31, 32, 33 et le cours 30 (qui se donne à Genève) sont destinés aux collègues de langue allemande.

Nous vous invitons à vous inscrire nombreux : veuillez remplir très exactement la formule d'inscription en accordant une attention particulière aux rubriques concernant le logement et l'assurance-accidents. Cette formule d'inscription est à faire parvenir au Département de l'instruction publique de votre canton jusqu'au 19 avril 1958.

Veuillez également rendre attentifs vos collègues à l'organisation de ces cours ; des prospectus et des formules d'inscriptions peuvent être obtenus au Département de l'instruction publique de votre canton.

Le Comité.

LISTE DES COURS

Cours d'une semaine :

4. **Dessin, degré inférieur.** Chef de cours : M. Alfred Schneider, St-Gall. Du 21 au 26 juillet. Finance : fr. 35.—.
5. **Dessin, degré moyen.** Chef de cours : M. Willy Stäheli, Binningen BL. 28 juillet au 2 août. Finance : fr. 35.—.
6. **Dessin, degré supérieur.** Chef de cours : M. Werner Sommer, Wohlen BE. 14 au 19 juillet. Finance : fr. 35.—.
7. **Dessin au tableau noir.** Chef de cours : M. Hans Hunziker, Schaffhouse. 28 juillet au 2 août. Finance : fr. 35.—.
8. **Table à sable et plastique murale.** Chef de cours: M. Paul Stuber, Bienne. 14 au 19 juillet. Finance: fr. 35.—.
10. **Chant et musique scolaires.** Chef de cours : M. Willy Gohl, Zurich. 21 au 26 juillet. Finance : fr. 35.—.
11. **Photographie.** Chef de cours : M. Hans Bösch, St-Gall. 14 au 19 juillet. Finance : fr. 45.—.
14. **Dessin géométrique et technique.** Chef de cours: M. Hans Fuchs, Romanshorn. 28 juillet au 2 août. Finance : fr. 35.—.
15. **Travail du rotin, cours pour débutants.** Chef de cours : M. Lucien Dunand, Genève. 28 juillet au 2 août. Finance : fr. 40.—.
16. **Travail du rotin, cours de perfectionnement.** Chef de cours : M. Lucien Dunand, Genève. 4 au 9 août. Finance : fr. 45.—.

Cours de deux semaines :

23. **Biologie.** Chef de cours : M. Hans Russenberger, Schaffhouse. 28 juillet au 9 août. Fin. : fr. 45.—.
24. **Physique-Chimie.** Chef de cours : M. Paul Eggmann, Neukirch-Egnach TG. 28 juillet au 9 août. Finance : fr. 50.—.
25. **Activités manuelles, degré inférieur.** Chef de cours : M. Henri Kern, Bâle. 14 au 26 juillet. Finance : fr. 50.—.
26. **Modelage.** Chef de cours : M. Alfred Schneider, St-Gall. 28 juillet au 9 août. Finance : fr. 50.—.
27. **Construction d'une viole de gambe.** Chef de cours : M. Christian Patt, Coire. 28 juillet au 9 août. Finance : fr. 110.—.
28. **Sculpture, cours de développement.** Chef de cours : M. Fritz Friedli, Berne. 14 au 26 juillet. Finance : fr. 50.—.
29. **Travail du bois dans les écoles ne disposant pas d'atelier.** Chef de cours : M. Jacob Bischof, Andwil/Teufen AR. 28 juillet au 9 août. Finance : fr. 50.—.
34. **Ecole active, degré inférieur.** Chef de cours : Mlle Lilly Vuille, Neuchâtel. 14 au 26 juillet. Finance : fr. 45.—.
35. **Ecole active, degré moyen.** Chef de cours : M. Edgar Savary, Jouxtens-Mézery VD. 28 juillet au 9 août. Finance : fr. 45.—.

Cours de quatre semaines :

36. **Travail du papier et du carton.** Chef de cours : M. Reynold Kissling, Vevey. 14 juillet au 9 août. Finance : fr. 85.—.
37. **Travail du bois.** Chef de cours : M. J.-Jacques Lambercy, Payerne. 14 juillet au 9 août. Finance : fr. 95.—.
38. **Travail du métal.** Chef de cours : M. Victor Bastian, Lausanne. 14 juillet au 9 août. Finance : fr. 100.—.

Un chef-d'œuvre de la peinture

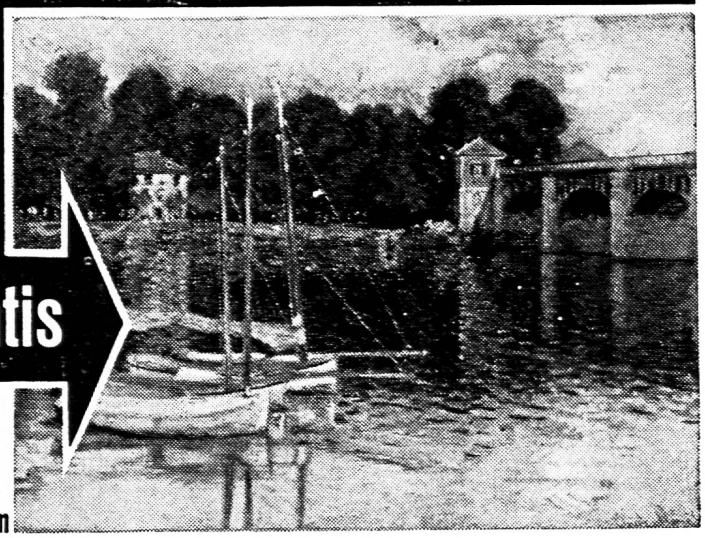

gratis

en couleurs

48 x 60 cm

Vous recevrez gratuitement ce merveilleux tableau de Claude Monet : « Le Pont d'Argenteuil ».

Non pas — bien entendu — l'original qui se trouve sous bonne garde au Musée de l'Impressionnisme à Paris, mais une reproduction grand format en couleurs, qui rend fidèlement toute la somptuosité du tableau et donnera à votre foyer une atmosphère de richesse discrète. Car orner ses murs d'excellentes reproductions de chefs-d'œuvre est un signe de raffinement, tandis qu'y exposer des peintures à l'huile médiocres, pour la seule raison qu'elles sont originales, est indigne d'une personne de goût.

Pourquoi cette offre ?

Le Cercle d'Art s'est donné pour but d'ouvrir à tous l'un des plus beaux domaines de la culture occidentale : la Peinture, et de mettre à la portée des amateurs ses trésors épars dans le monde entier. Cette offre est faite sans arrière-pensée. Elle vous permettra de juger vous-même — **sans aucun engagement de votre part** — de l'extraordinaire qualité de ces reproductions et de l'effet qu'elles peuvent produire sur vos murs.

Sans aucun risque

Envoyez-nous le bon ci-dessous. Vous recevrez, gratuitement, LE PONT D'ARGENTEUIL, l'une des œuvres les plus marquantes du grand impressionniste Claude Monet. Y sera joint notre catalogue où figurent les conditions auxquelles peuvent être acquises d'autres reproductions. Si celles-ci ne retiennent pas votre attention, nous n'insisterons pas. Mais si elles vous plaisent, nous vous donnerons l'occasion de constituer chez vous, peu à peu et sans grands frais, sur vos murs ou dans vos portefeuilles, un véritable musée personnel, aussi indispensable à l'homme de goût qu'une bibliothèque ou une discothèque.

Mais écrivez-nous immédiatement

Les commandes étant liquidées par ordre de réception, et le nombre des planches disponibles est forcément limité. Si notre proposition vous intéresse, un bon conseil : écrivez nous aujourd'hui même sans perdre un instant.

BON GRATUIT

à envoyer au **Cercle d'Art, p. a. Guilde du Disque, 14, Lucinge, Lausanne.**
Veuillez m'adresser gratuitement, et sans engagement de ma part, la reproduction **Le pont d'Argenteuil** de Claude Monet. Veuillez trouver ci-inclus 80 cts. en timbres pour frais d'envoi.

Nom :

Adresse :

32

CERCLE D'ART

p. a. Guilde du Disque, 14, Lucinge, Lausanne

COLLÈGE

Pierre Viret

LAUSANNE

Ch. des Cèdres 3 - Tél. 25 92 95

prépare aux

COLLÈGES
GYMNASES - MATURITÉS
Ecole normale

1938 29 élèves
1958 301 élèves

Dir. Paul Cardinaux Louis Vulliémoz

Vos imprimés seront exécutés avec goût par l'Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

PAPETERIE de St LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77 — RUE ST LAURENT 21 — Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Partie pédagogique

RÉFORMES SCOLAIRES

Il est indéniable qu'un vent de réforme des institutions scolaires souffle sur le monde. Les milieux économiques, l'opinion publique, les gouvernements mêmes sont pris d'un intérêt soudain pour les problèmes d'éducation. L'apparition des spoutniks a révélé ce nouvel état d'esprit d'une manière particulièrement spectaculaire. Les pays se sont mis à comparer entre eux leurs effectifs d'ingénieurs ; l'enseignement technique, souvent traité en parent pauvre s'est vu tout à coup l'objet d'une sollicitude générale ; des appels pressants ont été lancés aux jeunes gens pour les inviter à s'engager plus nombreux vers les disciplines mathématiques et scientifiques ; partout on s'interroge sur les moyens de former de nouvelles élites que le monde économique réclame à grands cris.

En bref, le monde prend conscience du fait que l'avenir des nations repose pour une grande part sur le succès de l'éducation à « exploiter » au maximum leur potentiel humain.

L'ambition d'instituer un système d'éducation qui réalise effectivement le droit à l'éducation théoriquement reconnu à tous les enfants ne date pas d'aujourd'hui. Il y a 300 ans Comenius réclamait « l'unité pleine et effective d'un système scolaire où toute la jeunesse est confiée à une seule école, obligatoire et gratuite jusqu'à la sortie de l'enseignement secondaire ».

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement des pédagogues éminents qui prêchent la réforme des institutions scolaires au nom de la science psychologique et de la justice sociale. Ce sont les forces économiques en marche. C'est pourquoi nous n'attendrons plus très longtemps quelque chose d'assez proche du vœu de Comenius, quelque chose qu'on nomme volontiers *la démocratisation de l'école.*

Le XIXe siècle — et c'est son grand mérite — a réalisé la généralisation de l'école primaire obligatoire distribuant à la masse des enfants une instruction élémentaire. Parallèlement, mais sans véritable contact avec l'enseignement primaire, l'école secondaire avait mission d'assurer la formation d'une élite intellectuelle restreinte ; bénéficiant d'études prolongées. Ce système s'est maintenu jusqu'à nos jours avec des modifications plus ou moins considérables dans une bonne partie du monde.

Or maintenant il craque de toutes parts, non sans résister d'ailleurs.

Que lui reproche-t-on ?

D'abord de consacrer une injustice sociale en ce sens qu'il réserve à une minorité trop restreinte les bénéfices de l'éducation secondaire — et par suite universitaire — et sépare, dès l'enfance, ceux qui en profitent de la grande majorité de leurs camarades de volée.

Ensuite d'être mal adapté psychologiquement par son système de sélection aux bases précaires et hâtives obligeant les enfants à des choix définitifs prématurés ; par l'importance trop exclusive donnée dans son enseignement à l'intelligence spéculative ; par la rigidité des programmes de ses sections d'études et la difficulté des transferts de l'une à l'autre.

Enfin d'être inapte, dans sa forme actuelle, à assurer à la nation la formation des cadres moyens que réclament aussi bien l'industrie que l'agriculture, le commerce et l'administration pour permettre leur adaptation à l'économie en rapide évolution ; inapte aussi à répondre à l'aspiration générale des masses vers une culture dépassant le niveau élémentaire.

Face à ces critiques, dans quelles directions s'oriente le mouvement de démocratisation scolaire ?

Il entend premièrement débarrasser le système d'éducation de tout privilège de classe et ouvrir l'accès des études à tous les enfants sur la seule base de leurs capacités et de leur mérite.

Il considère la sélection comme le résultat et non comme le début du développement éducatif. En conséquence, il veut remplacer les sélections-barrages par la notion d'une orientation continue en offrant aux diverses formes d'intelligence et de talents la possibilité de se découvrir et de s'exercer en cours d'études afin de faciliter le choix de la profession.

Il cherche à créer une organisation très souple des études pour autoriser aussi longtemps que possible les transferts d'une section à l'autre afin de corriger les erreurs d'orientation.

Il désire faire disparaître les préjugés tenaces qui s'obstinent à considérer telles études ou activités comme éminemment supérieures aux autres. Par là il élargit la notion d'élite. Il veut y faire accéder ces cadres de plus en plus nombreux à toutes les activités de la société moderne.

La réalisation pratique de systèmes scolaires répondant à ces aspirations n'est certes pas aisée et la solution idéale ne sera probablement jamais atteinte.

La diversité des solutions déjà mises en œuvre et des projets à l'étude atteste la difficulté du problème.

Pourtant, certains traits généraux communs marquent très nettement la tendance à la démocratisation.

Toutes les réformes ont réalisé ou envisagent une prolongation de la scolarité obligatoire. On admet généralement l'âge de 16 ans comme date favorable, mais certains ne voient là qu'une étape vers l'obligation poussée jusqu'à 18 ans. Les Etats-Unis et l'URSS vont déjà jusqu'à 17 ans.

Toutefois, le changement le plus important, celui qui introduit une transformation profonde de structure, est la généralisation de l'école secondaire pour tous les élèves à partir de 11 ou 12 ans. L'école primaire et secondaire ne sont plus qualitativement différenciées ; elles sont simplement deux stades chronologiques dans le processus de l'éducation conçue comme un tout. Les élèves passent automatiquement de l'enseignement primaire, où chaque classe a son maître, dans le secondaire aux enseignements spécialisés.

Comment l'école secondaire va-t-elle s'organiser pour tenir compte des besoins extrêmement variés de cette masse d'élèves ? C'est là que le problème se complique singulièrement, si l'on veut bien se reporter aux buts fixés à l'institution !

En URSS, on a réalisé une véritable « école unique ». Tous les élèves sans distinction, de 7 à 17 ans, suivent un programme commun d'études valable sur l'ensemble du pays. A côté de l'école proprement dite, fonctionne un ensemble d'activités très diverses, s'exerçant à l'in-

Guilde de documentation :
Louis Morier-Genoud, Veytaux / Montreux
Notre Memento grammatical rend de grands services.

Analyse logique de la phrase

(degré sup. et classes primaires supérieures)

Pour les revisions de fin d'année, ou pour aider à systématiser l'étude de notions souvent complexes, nous avons préparé cette série de cinq fiches graduées présentant à peu près toute la gamme des cas rencontrés dans l'analyse de la phrase. Nous y adjoignons un bref résumé, plutôt une nomenclature, volontairement simplifié mais suffisant aux besoins de nos élèves.

J.-P. Rochat.

Analyse logique 1

UN DÉSASTRE

1. Toute la nuit et toute la matinée, des torrents d'eau se déversèrent sur la vallée.
2. La rivière déchaînée emporta une scierie et un fleuve de limon coupa la route cantonale.
3. Aux environs de G..., disent les journaux, une masse de terre énorme s'est mise en mouvement.
4. Des témoins ont raconté que l'eau arrivait au niveau du pont du chemin de fer.
5. Quand la pluie eut enfin cessé, on mesura l'étendue du désastre.
6. Les paysans contemplaient en silence leurs champs bouleversés, comme si une parcelle de leur cœur eût été arrachée.
7. Par endroits, on apercevait une meule de foin épargnée qui dressait son cône détrempé au milieu d'un pré boueux.
8. Des citadins en vacances, dont aucun pourtant n'avaient souffert du désastre, pleuraient de saisissement.
9. Toute la nuit suivante, des équipes travaillèrent à la lueur des falots pour frayer un passage à l'eau répandue sur les champs.
10. En arrivant sur les lieux, le lendemain matin, les ingénieurs de l'Etat prirent aussitôt les mesures nécessaires.
11. C'est au village de F... que les dégâts sont les plus importants.
12. Il faudra probablement qu'on mobilise les pompiers de toute la vallée.

Analyse logique 2

MIDI AU VILLAGE

1. Sur le village assoupi, une lourde chaleur pèse comme un couvercle ; par les portes ouvertes des cuisines, une odeur de soupe aux légumes s'exhale dans la rue ; la cloche de l'église a égrené ses douze coups, puis le silence est retombé, car toute la vie s'est retirée au sein des grosses fermes trapues.
2. Allongé devant sa niche, le chien se demande quand sa bonne maîtresse lui apportera sa pitance.
3. Il écoute, les oreilles dressées, si le pas familier ne retentit pas encore sur les pavés.
4. Si les nuages amassés à l'horizon ne se dispersent pas, il pleuvra sûrement avant la nuit.
5. Des tourbillons de chaleur soulèvent par endroits la poussière couvrant la route.
6. On aperçoit dans une cour un char prêt à partir pour le champ.
7. Dès que le repas sera terminé, les valets attelleront les chevaux et toute la famille montera sur le char.
8. Dans l'écurie tiède, les mouches harcèlent les pauvres chevaux qui piaffent bruyamment et secouent nerveusement leurs licols.
9. Peu avant une heure, des cris sonores annoncent que les patrons appellent leurs domestiques qui se reposent à la grange.
10. Quand l'orage menace les récoltes, il est nécessaire que toute la famille mette la main à l'ouvrage.

Analyse logique 3

EXTRAITS D'ALPHONSE DAUDET :

LA CHÈVRE DE M. SEGUIN

1. Quand la chèvre blanche arriva dans la montagne, ce fut un ravissement général.
2. Les châtaigniers se baissaient jusqu'à terre pour la caresser du bout de leurs branches.
3. On la reçut comme une petite reine.
4. Les genêts d'or s'ouvraient sur son passage, et sentaient bon tant qu'ils pouvaient.
5. Un matin, comme il achevait de la traire, la petite chèvre se retourna et lui dit dans son patois...
6. La chèvre se retourna et vit dans l'ombre deux oreilles courtes avec deux yeux qui reluisaient.
7. Une fois, s'avançant au bord d'un plateau, elle aperçut tout en bas la maison de M. Seguin.
8. De se voir si haut perchée, elle se croyait aussi grande que le monde.
9. M. Seguin s'apercevait bien que sa chèvre avait quelque chose, mais il ne savait pas ce que c'était.
10. Comme il savait bien qu'il la mangerait, le loup ne se pressait pas.

térieur de clubs de jeunesse et disposant d'un personnel enseignant spécialisé et de tout l'équipement nécessaire. C'est dans la participation à ces activités que les élèves trouvent l'occasion de découvrir et d'exercer leurs goûts et aptitudes pratiques ou de se perfectionner dans certaines disciplines spéciales.

Les Etats-Unis, depuis le début du siècle, ont réalisé un système très différent. Leur école secondaire pour tous, loin d'imposer un programme rigide, s'efforce au contraire à offrir aux élèves toutes les options et combinaisons d'études imaginables, aussi bien du type académique que commercial, technique, agricole ou pratique. On a poussé si loin le système qu'on a pu dénombrer entre toutes les « high schools » du pays 274 branches d'enseignement diverses. Dans ces écoles dites du type « comprehensive schools » ou écoles multilatérales, les jeunes de tous horizons se côtoient, réunis dans certains cours, séparés dans d'autres, réalisant ainsi le système éducatif « le plus démocratique du monde ». Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être l'objet de critiques assez vives. On lui reproche en particulier un certain nivellement, d'être une école pour la moyenne, au détriment des meilleurs pour qui elle est trop lente et des faibles pour qui elle est trop rapide et on envisage actuellement la formation de classes destinées aux élèves les mieux doués !

En Angleterre, l'Acte d'Education de 1944 a institué l'école secondaire pour tous à partir de 11 ans. Il semble que l'on s'y oriente aussi vers une forme nouvelle de « comprehensive schools », réunissant dans la même institution de 1000 à 2000 élèves pour créer les meilleures conditions d'un enseignement fortement différencié.

La Suède a adopté en 1950 le principe d'une école secondaire généralisée basée aussi sur l'organisation de « comprehensive schools ». Mais, avec une prudence très sage, il a été décidé de procéder, dans tout le pays, à une vaste expérimentation du nouveau type d'éducation avant d'en décider l'introduction.

Actuellement, plus 150 000 élèves et 5 000 maîtres participent au programme de ces « comprehensive schools » aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne et même dans des districts à très faible densité de population.

Le gouvernement français a déposé l'an dernier devant le Parlement un projet de réforme qui a déjà fait l'objet d'un premier examen. Il envisage, entre 11 et 13 ans, l'institution d'une école moyenne ouverte à tous les élèves ayant accompli le programme des 5 années primaires. L'enseignement, dans ce cycle d'orientation, commun pendant la première année, serait partiellement différencié durant la seconde au cours de laquelle les élèves, à part le programme de base général, pourraient choisir entre des branches à option, confiées à des spécialistes (latin — compléments à l'initiation mathématique et scientifique — travaux manuels pour les garçons, enseignement ménager pour les filles).

Au sortir de ce « tronc commun » les élèves seraient orientés vers des enseignements différenciés jusqu'à 16 ans pour ceux qui ne prolongeraient pas leurs études.

On pourrait multiplier les exemples et citer le cas de la Nouvelle-Zélande qui connaît depuis quelques années un système d'éducation secondaire sans sélection aucune. Les données très générales rappelées ci-dessus suffisent à prouver l'existence d'un mouvement universel vers la démocratisation de l'enseignement.

Notre pays, fier à juste titre de ses institutions scolaires, ne saurait pourtant longtemps encore demeurer à l'écart de l'évolution générale. Les réformes partielles et prudentes déjà réalisées ou en voie de l'être sont révélatrices à cet égard.

Le corps enseignant doit s'intéresser à ces problèmes et se préparer à apporter sa contribution autorisée à leur solution qui risque d'avoir de profondes répercussions sur le statut même de notre profession. (Je rends attentifs mes collègues au fait que dans les systèmes évoqués, l'enseignement spécialisé débute à 11 ou 12 ans pour *tous* les enfants, ce qui pose le problème de la préparation des instituteurs, à moins qu'ils n'acceptent de voir se rétrécir considérablement le champ de leur activité !)

L'étude des réformes faites à l'étranger me paraît d'une incontestable nécessité. Non pour les imiter servilement, mais pour tirer profit de leurs expériences déjà vastes et faire l'économie d'erreurs inévitables dans toute modification de grande envergure d'institutions aussi complexes et délicates que les systèmes d'éducation dont dépend en partie l'avenir de la jeunesse et de la nation. *R. Michel.*

A travers les revues

Bulletin du Bureau international d'éducation, 31e année, No 124 (3e trimestre) et 125 (4e trimestre), Genève, 1957.

Ce bulletin trimestriel donne les comptes rendus analytiques de tous les ouvrages dont le B. I. E. fait l'acquisition. Il en présente ces deux trimestres plus de 150.

Il tient d'autre part le lecteur au courant des faits survenus dans les mouvements éducatifs dans le monde et classés par Etat membre.

Le No 124 fournit un bref rapport des travaux de la 20e Conférence internationale de l'instruction publique, tenue à Genève en juillet dernier. Les deux recommandations qu'elle a votées sont reproduites « in extenso », l'une sur le développement des constructions scolaires, l'autre sur la préparation des professeurs chargés de la formation des maîtres primaires. Cette dernière insiste, dans l'intérêt du progrès pédagogique comme de la revalorisation de la fonction enseignante, sur la nécessité de confier cette formation à des instituts de niveau supérieur.

Courrier du Centre International de l'enfance, sept. 1957 (vol. VII, No 8).

Ce numéro apporte un nouveau témoignage, après les études approfondies que l'on sait de Spitz et de Bowlby, sur les difficultés que rencontre l'enfant privé du milieu familial. Son auteur est Stéphania Nowacka, chef de la section des crèches et des pouponnières au ministère de la santé à Varsovie.

— Octobre 1957 (vol. VII, No 9).

Une étude fort intéressante sur la réadaptation des adolescents poliomyélitiques montre l'importance capitale de l'état moral du sujet, de son attitude vis-à-vis de la maladie, du milieu hospitalier, des membres de l'équipe thérapeutique, de l'éducateur surtout.

Analyse logique 4

EXTRAITS D'ALPHONSE DAUDET

1. **En bateau.** Le ciel s'était assombri subitement ; un brouillard épais dansait sur le fleuve ; à l'avant du navire on avait allumé une grosse lanterne et, ma foi, en présence de tous ces symptômes, je commençais à être ému.
2. **Dimanche de pluie.** Personne aux champs ; les chiens seuls au logis ; les fermes closes.
3. **A Nîmes.** Parvenu à la place des arènes, Numa aperçut l'amphithéâtre.
4. **A la chasse.** Quand les aboiements se rapprochaient, mon compagnon me faisait signe et nous allions un peu plus loin.
5. **En chasse.** Jamais je n'oublierai ce coup de feu qui troua les feuilles comme une grêle d'avril et marqua les écorces.
6. **Le sous-préfet aux champs.** A voix basse, sous la feuillée, on se demande quel est ce beau seigneur qui se promène en culotte d'argent.
7. **Le mistral.** Numa se promenait, retenant son chapeau qui fuyait.
8. **En wagon.** J'avais sous les jambes un grand panier très lourd, d'où mon voisin tirait à tout moment des charcuteries variées qu'il partageait avec sa dame.
9. **Le chemin du Purgatoire.** Un petit sentier plein de ronces, d'escarboucles qui luisaient et de serpents qui sifflaient, m'amena jusqu'à une porte d'argent.
10. **Nuit de tempête.** Balançant lourdement ses ailes mutilées qui sifflaient à la bise comme les agrès d'un navire, tout le moulin craquait.

Analyse logique 5

EXTRAITS DE G. DE MAUPASSANT ET DE A. FRANCE

1. **Une grande usine.** Des blocs de fer vont, viennent, sortent des fours, entrent dans les engrenages, en ressortent, y rentrent cent fois, changent de forme, toujours rouges.
   — Les immenses bâtiments s'alignent à perte de vue, pleins jusqu'au faîte de machines qui tournent, tombent, remontent, se croisent, s'agitent, ronflent, sifflent, grincent, crient.
2. **Le fermier.** Maître Lecacheur apparut sur la porte de sa maison pour surveiller ses gens qui se mettaient au travail.
3. **Vers le marché.** Un char à bancs passait, secouant étrangement une femme assise au fond du véhicule, dont elle tenait les bords pour atténuer les cahots.
4. **Repas de paysan.** Le maître entra dans sa cuisine, ouvrit le buffet, prit un pain de six livres, en coupa soigneusement une tranche, recueillit dans le creux de sa main les miettes tombées sur la tablette, et se les jeta dans la bouche pour n'en rien perdre. Puis il enleva avec son couteau un peu de beurre salé au fond d'un pot de terre, et l'étendit sur son pain qu'il mangea lentement, comme il faisait tout.
5. **Arrivée à la ferme.** Après deux heures de route, la guimbarde entra dans une de ces cours à pommiers, et elle s'arrêta devant un vieux bâtiment délabré, où une vieille servante attendait à côté d'un jeune gars qui saisit le cheval.
6. **Les vieilles chansons.** Louison et Frédéric chantent une vieille chanson qu'ont chantée leurs grand-mères quand elles étaient de petites filles, et que chanteront un jour les enfants de leurs enfants. — Il y a des chansons qui nous viennent du temps où tous les hommes étaient bergers et toutes les femmes bergères.
7. **La grenouille sur la route.** La bête saute parce qu'elle est une grenouille et qu'elle veut gagner le pré qui longe la route.

PETIT RÉSUMÉ D'ANALYSE LOGIQUE DE LA PHRASE

1. Une proposition qui forme à elle seule une phrase est une **proposition indépendante.**
2. Il arrive souvent que plusieurs indépendantes soient réunies dans une même phrase : elles sont alors soit **juxtaposées,** soit **coordonnées.**
3. Une **proposition intercalée** est une courte proposition, généralement entre virgules, glissée à l'intérieur d'une autre proposition. Elle peut être enlevée sans que le sens soit changé. Exemple : Monsieur, **lui cria-t-il,** vous êtes un sot.
4. Une **proposition principale** est une proposition dont le verbe ou un autre mot est complété par une seconde proposition, appelée **proposition subordonnée.**
5. Lorsque la subordonnée **complète le verbe** de la principale, on peut avoir les cas suivants :

   a) sub. complément d'objet direct
   b) » » » indirect
   c) » attribut
   d) » circonstancielle de temps, de lieu, de manière, de quantité, de but, de cause, de moyen, de condition, de restriction, de conséquence, de comparaison, etc.
   e) sub. sujet.

   Ces subordonnées sont unies à la principale par une **conjonction de subordination.**

Actualité géographique

Dans le nouveau plan d'études que le Département de l'Instruction publique de Genève vient de mettre au point, je lis au chapitre « Géographie » :

« ... L'enseignement de la géographie procède en principe par cercles concentriques. L'élève est entraîné du milieu local jusqu'aux terres les plus lointaines. Cependant l'actualité permettra d'intéresser les élèves, lors d'entretiens brefs et occasionnels, aux contrées que des événements importants imposent à l'attention de chacun et dont l'étude n'est pas prévue au programme (expéditions scientifiques, voyages de chefs d'Etat, compétitions sportives, etc.). »

Et d'autre part, dans « Aspects de XXe siècle » d'André Siegfried, je trouve :

« ... Aujourd'hui, le centre du monde n'est plus en Europe, il est partout. Il ne peut plus être question de résoudre les problèmes dans le cadre national ou même continental, il faut les traiter mondialement. Mais l'on a vite fait maintenant de faire le tour de la terre : nous vivons, comme l'a dit Valéry, « dans un monde fini »...

... C'est en considérant un globe qu'on comprend exactement ce qu'est l'arc de grand cercle, qu'on situe effectivement les ensembles territoriaux massifs, les positions relatives des océans et des mers. On ne s'étonne plus alors — ce qui sur la projection de Mercator paraît paradoxal — que l'arc de grand cercle Chicago-Calcutta, passe par la baie d'Hudson, le Pôle Nord, la Sibérie orientale, Tchoung-King et l'Himalaya ; que l'arc de grand cercle San Francisco-Singapour passe par l'Alaska, le Kamtchatka, Pékin et l'Indochine ; que la route aérienne la plus directe de l'Australie à l'Argentine passe par le Pôle Sud. Et l'on ne s'était pas rendu compte à quel point la Nouvelle-Zélande est sous la terre, de telle façon qu'on doit vraiment y voir, selon la formule, « la tête en bas ! »...

... Je voudrais à la vérité que chacun eût chez soi un globe terrestre et qu'il le considérât chaque fois qu'une question, politique ou autre, se pose à propos d'un pays, d'une mer, d'un continent... »

N'est-ce pas là l'orientation nouvelle que nous devons donner, pour une bonne part, à notre enseignement de la géographie. Certes nous ne pouvons pas nous contenter d'un enseignement au gré des événements, qu'ils soient d'ordre cantonal, national ou international. Mais nous ne devons pas passer à côté des dits événements. Nous devons profiter de l'intérêt qu'ils suscitent chez nos enfants pour situer le pays où ils se passent, le situer dans ses aspects économique, climatique, humain, etc., le situer surtout par rapport au reste du monde.

L'automne dernier, par exemple, il y a eu la grande inondation de Valence : les élèves ont lu les journaux, ont vu surtout les illustrations, ils en ont parlé chez eux. N'était-ce pas là l'occasion toute trouvée de parler de l'Espagne, de situer celle-ci sur la mappemonde ou sur une planisphère (longitude, latitude, situation par rapport au reste de l'Europe, mers environnantes, etc.), d'expliquer la possibilités de telles inondations dans un pays aussi sec.

Un peu auparavant il y avait eu le voyage de la reine Elisabeth et de son époux, au Canada et aux Etats-Unis. Quel est le trajet suivi ? le temps mis pour traverser l'Atlantique (en avion, en bateau) ? Comparaison entre Londres et New York, entre l'Angleterre et le Canada, et les Etats-Unis. Et voilà autant de pays, de capitales qui sont un peu mieux connues, que l'enfant sait situer dans le monde.

Cela nécessite, on s'en doute, que le maître ait à sa disposition une riche documentation, que celle-ci soit bien classée pour que les documents y soient facilement retrouvés. Cet enseignement profitant de l'actualité est essentiellement riche et passionnant pour nos élèves : « l'école dans la vie ». C'est d'ailleurs finalement les élèves eux-mêmes qui viennent nous demander de compléter ce qu'ils ont appris par les moyens modernes d'informations car les nouvelles transmises par radio, télévision sont écoutées, enregistrées. Elles ne sont pas toujours bien comprises.

Je me souviens aussi d'un certain championnat mondial de tir où Suisses et Russes se sont livrés une bataille acharnée. Il avait lieu à Caracas, et tout le monde de parler de Caracas ! Et quelle leçon passionnante avait été celle qui, en 15 minutes, avait simplement placé Caracas dans le Venezuela — Nord de l'Amérique du Sud — Recherche du degré de longitude et de latitude. Comparaison avec la situation de Genève. Recherche du fuseau horaire. Climat. Distance de Genève à Caracas. Durée du voyage et trajet suivi, etc.

Actuellement la France se débat avec l'Algérie. Interrogeons donc nos élèves et faisons-les parler : l'Algérie ? C'est le Sahara avec ses chameaux ! Profitons donc de l'intérêt suscité pour détruire cette notion, pour évoquer ce pays en partie très montagneux. Montrons des gravures des Monts Atlas, d'Alger, de son port, montrons et décrivons la vie des gens.

Enfin, tout dernièrement, les championnats du monde de ski alpin à Badgastein : magnifique occasion de montrer d'où venaient tous les concurrents : Canada, Etats-Unis, Russie, Japon, etc., etc. Situons ces pays sur une planisphère. Quels concurrents ont effectué le plus long voyage ? Où donc pouvaient-ils s'entraîner dans leurs pays respectifs ? Comment se présente l'Autriche et les montagnes aux alentours de Badgastein ? Quelle est cette station ? Quelle a été pour elle l'influence de ces championnats ? — avantages et inconvénients.

En conclusion, il ne s'agit pas de longues leçons à faire étudier, il s'agit bien plutôt de discussions appuyées sur la carte et dirigées par le maître pour ouvrir les yeux des enfants sur le monde qui les entoure, avant même qu'au programme l'étude de telle ou telle région leur soit imposée.

J.-J. Dessoulavy.

Notre Guilde de documentation :
Louis Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

La clé des champs par B. Beauverd
(Lecture de la carte, 130 exercices, 125 pages)

184 fiches d'orthographe pour les trois degrés. — Exercices de grammaire orthographique (brochure)

6. Lorsque la subordonnée **complète un nom ou un pronom** de la principale, on l'appelle **subordonnée relative,** parce qu'elle est unie à la principale par un **pronom relatif.**
7. Il existe aussi des **subordonnées complément d'adjectif.**
8. Les subordonnées ont souvent leur verbe à l'infinitif ou au participe présent. Dans ce cas, on dit que ce sont des **subordonnées infinitives** ou des **subordonnées participiales.** Elles sont alors réunies à la principale par une préposition.
9. Une proposition à laquelle manque le sujet ou le verbe est une **proposition elliptique.** Exemples : Les gens vont et viennent (la 2me proposition a son sujet sous-entendu). Tout le monde dort ; pas une âme dans la rue (la 2me prop. a son verbe sous-entendu). On le reçut comme un prince : comme on recevrait un prince (la 2me prop. est elliptique).

Grammaire. Degré moyen

Analyse de la proposition

(Fiche de revision)

Les termes de la proposition :

Sujet — VERBE — attribut (avec un verbe d'état)
— complément d'objet direct
— » » indirect
— » circonstanciel de lieu
— » » de temps
— » » de manière
— » » de quantité
— » » de cause
— » » de but
— » » de moyen

Question :

...
Qui ? ou Quoi ?
A qui ? A quoi ? De qui ?
Où ? De quoi ?
Quand ?
Comment ?
Combien ?
A cause de quoi ?
Dans quel but ?
Au moyen de quoi ?

20 exemples simples :

1. Robert a donné une grosse pomme à son petit frère.
2. Les chèvres, chaque matin, se bousculaient en désordre sur le petit pont.
3. En automne, les hirondelles se rassemblent en grandes bandes sur les fils électriques.
4. Après la pluie, les champignons poussent trè rapidement dans les forêts de hêtres.
5. Ayant entendu du bruit, le soldat alluma sa lampe pour observer.
6. Au crépuscule, au-dessus du Jura, le ciel n'était plus qu'un immense brasier.
7. Pour élever leurs maisons, les Lacustres construisaient une plateforme au moyen de pilotis.
8. Avec une hache, ils abattaient un gros chêne dans la forêt voisine.
9. Ensuite, ils le traînaient sur le rivage pour le façonner.
10. Au moye du feu, ils construisaient rapidement une belle pirogue.

EN ÉTÉ

11. Dans l'herbe haute, les grillons lancent chaque soir leur chanson monotone.
12. Pour mieux sécher leur foin, certains paysans le dressent sur des chevalets.
13. Sitôt le blé mûr, on entend dans tout le village le cliquetis des faucheuses.
14. Le dimanche soir, les vieillards s'asseyent en ligne sur le banc du village pour parler des récoltes.
15. Parfois, après une chaude journée, des gros nuages s'amoncellent sinistrement sur le lac.
16. Celui-ci devient peu à peu d'un gris de mauvais augure.
17. Craignant la grêle, les vignerons regardent les nuées avec inquiétude.
18. Pour éloigner la grêle, on lançait autrefois des fusées au moyen de petits canons.
19. Après l'orage, les plantes boivent avidement l'eau bienfaisante pour reprendre vie.
20. Heureux de voir sa récolte sauvée de la sécheresse, le campagnard sourit en lui-même de soulagement.

J.-P. Rochat.

Depuis 1875

Winterthur Accidents

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS
A WINTERTHUR

Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Mobilier scolaire Bigla

Ne connaissez-vous pas encore les nouveaux meubles scolaires BIGLA ?

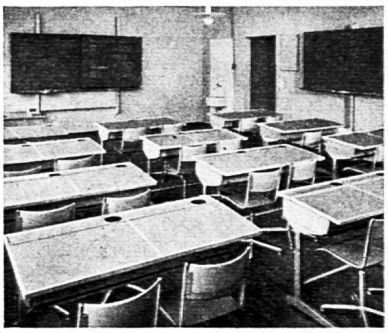

Sinon, c'est le moment de vous familiariser avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques... beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21

W. MARLETAZ

PÉPINIÈRES-BEX

TÉL.(025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

F L "DIABLERETS" APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

Clavecins EPINETTES CLAVICORDES

OTTO RINDLISBACHER
ZÜRICH 3 - Dubsstrasse 23

LE SPÉCIALISTE RENOMMÉ - PROSPECTUS

LA MISSION SUISSE cherche deux

INSTITUTRICES DIPLOMÉES

S'adresser : Mission Suisse, 5, ch. des Cèdres, Lausanne

Weith S.A.

R. DE BOURG LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

LEMANIA

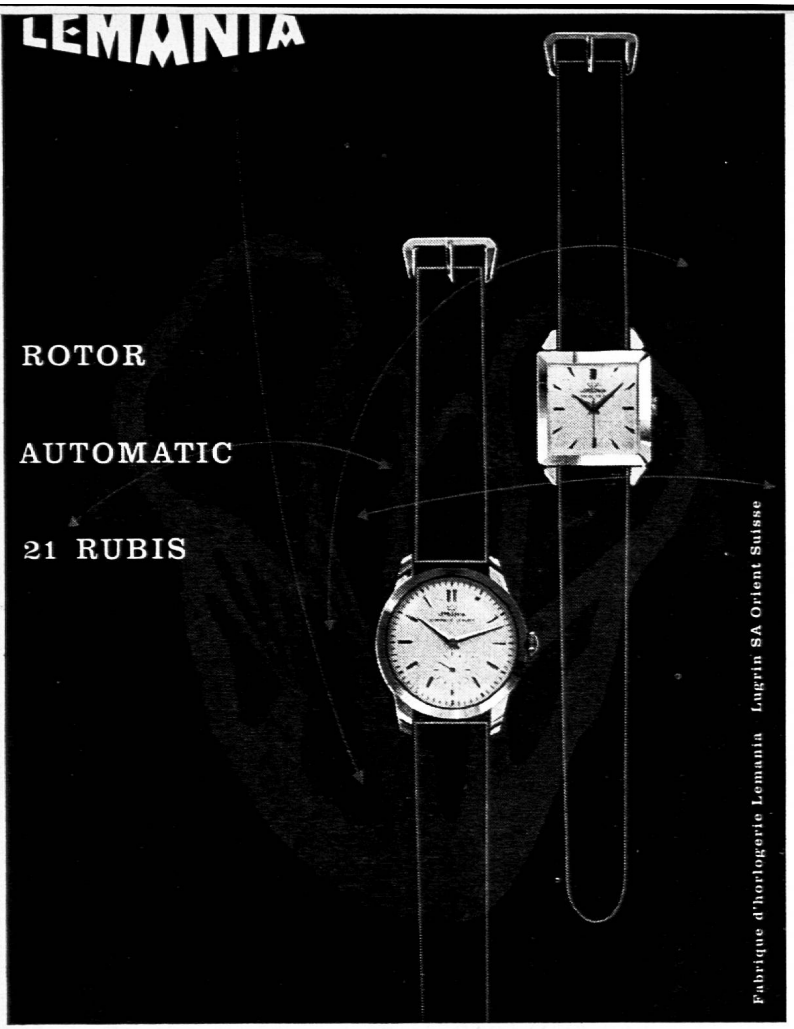

ROTOR

AUTOMATIC

21 RUBIS

Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin SA Orient Suisse

MANGEZ MIEUX

PÂTES "Bouts Verts" La Timbale Extra

avec timbres TINTIN

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)

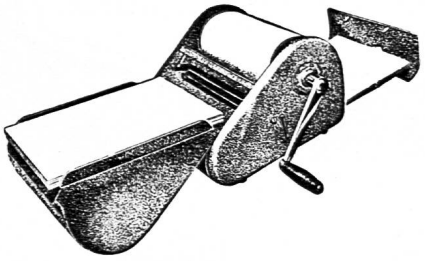

L'hectographe le plus vendu dans les **écoles romandes.**
Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examens, de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

CITO S. A. BALE
Département duplicateurs à liquide
St. Jakobstrasse 17 tél. (061) 34 82 40

P. Vaud/Valais/Genève : **P. Emery**, repr. génér., tél. (021) 28 74 02

Ecole Pédagogique Privée

FLORIANA

Direction : E. Piotet
Pontaise 15 - Lausanne - Tél. 24 14 27

Formation de jardinières ou gouvernantes d'enfants et d'institutrices privées

Placement des élèves assuré

Rentrée 15 avril

Ecole Pratique Emile Blanc

LAUSANNE

Place Bel-Air 4 Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 21 avril 1958, à 14 h.

Les dépôts confiés à la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

sont

GARANTIS PAR L'ÉTAT

et bénéficient du

MAXIMUM DE SÉCURITÉ

Gérant : CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE 36 agences dans le canton

© Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX